



## Antenne Wi-Fi extérieur sur le mur de ma chambre

-----  
Par Brunom06

Bonjour, je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété.

Le syndic de cette copropriété a décidé d'installer une antenne relais wi-fi sur le mur de mon immeuble, juste au niveau de ma chambre et de la tête de mon lit (40cm).

Cette antenne wi-fi sert de pont vidéo pour une nouvelle caméra qui a été installée dans la copropriété.

Je me retrouve avec un réseau wi-fi à pleine puissance dans la tête pendant mon sommeil, alors que en temps normal, je ne capte aucun réseau wi-fi dans ma chambre car je coupe le mien la nuit.

Cette installation a été faite sans m'en avertir et sans me demander si cela pouvait me déranger et après discussion et courrier recommandé au SYNDIC, celui-ci ne veut rien entendre.

J'aimerais savoir quels sont mes possibilités pour obliger le SYNDIC à déplacer cette antenne car il avait d'autres possibilités et que je refuse de dormir avec ce réseau à pleine puissance dans ma tête pendant mon sommeil ?

Merci d'avance